

Nouveaux contextes, nouveaux enjeux

1950-1954 : Débats autour de la Communauté européenne de Défense (CED)

Construite dans le contexte de l'après-guerre pour consolider la paix naissante, l'Europe n'a pas tardé à songer à la nécessité d'une défense commune.

Dès l'été 1950, pour faire face à la menace communiste concrétisée par le déclenchement de la guerre de Corée, Jean Monnet, inspirateur de la Déclaration Schuman, envisage d'organiser la défense de l'Europe dans un cadre supranational, supervisé par l'OTAN.

Ce projet deviendra, en mai 1952, un traité signé par 6 Etats (France, RFA, Belgique, Italie, Pays-Bas et Luxembourg) mais fera l'objet de vifs débats dans les partis politiques français. Cette polémique aboutira à son rejet en 1954 par l'Assemblée Nationale, les gaullistes et communistes refusant une perte de souveraineté militaire et politique et s'opposant au réarmement de l'Allemagne.

Le tournant institutionnel du Traité de Maastricht (1992)

En même temps qu'il institue l'Union européenne entre les 12 Etats membres, ce traité introduit la définition progressive d'une politique de défense commune, par la mise en place de la Politique Européenne de Sécurité et de Défense (PESD) – qui deviendra la PSDC (Politique de Sécurité et de Défense Communes) – dont les différentes opérations sont coordonnées par le Service Européen pour l'Action Extérieure (SEAE), sous l'égide du Haut Représentant de la Diplomatie de l'UE.

C'est dans ce cadre que se situe notamment la mission d'assistance militaire de l'UE pour l'Ukraine (entre 2022 et 2025, intervention de militaires européens pour former des soldats ukrainiens)



La « Boussole stratégique » (2022)

Approuvée par le Conseil européen le 22 mars 2022, quelques semaines après le début de la guerre en Ukraine.

Son objectif est de définir un plan d'action, établissant une vision stratégique commune, en vue de renforcer la politique de sécurité et de défense de l'UE d'ici 2030.

Quatre piliers sont mis en avant :

- agir (en étant présent et engagé sur le terrain)
- investir (en dépensant davantage et mieux)
- assurer la sécurité (en anticipant les menaces et en protégeant les citoyens)
- travaillant en partenariat

Cette boussole sert à fournir une analyse de l'environnement stratégique de l'Union, afin de mieux fixer le cadre des initiatives.



Le « Livre blanc » sur la défense (2025)

Pari ambitieux de la Commission pour réarmer l'Europe, en réponse à des années de sous-investissement en matière de défense : « *L'UE est prête à une montée en puissance ... le temps des dividendes de la paix est fini ...* » (Ursula von der Leyen)

Après la présentation du plan d'investissement « ReArm Eu » (Réarmer l'Europe), la Commission européenne a dévoilé le 19 mars son Livre blanc sur la défense, véritable feuille de route permettant de promouvoir l'industrie de défense de l'Union et assurer la sécurité du continent.

Cette nouvelle stratégie a été présentée par l'Estonienne Kaja Kallas, Haute Représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et le commissaire européen à la défense (le premier à exercer cette fonction), le Lituanien Andrius Kubilius

Principe de base : les pays de l'UE doivent investir davantage pour assurer leur défense.

Les besoins d'investissement prioritaires seront identifiés grâce au plan ReArm Eu, mobilisant jusqu'à 800 milliards d'euros d'ici à 2030.

Les pays investissent plus de 2% de leur PIB dans les dépenses de défense, sans recourir à des initiatives communes ; c'est pourquoi le livre blanc propose la création d'une centrale d'achat commune pour l'armement.